

fil d'actualités n'est pas une revue de presse. Il vise simplement à servir de support d'information interne au HCB en pointant des sujets évoqués dans certains media spécialisés et susceptibles d'alimenter la réflexion des membres.

- ▶ La Cour de cassation a confirmé la condamnation des huit faucheurs volontaires impliqués dans la destruction de deux champs de maïs GM en août 2008. Par ailleurs, le tribunal correctionnel de Tours a condamné deux faucheurs à trois mois de prison avec sursis et 5.500€ de dommages et intérêts pour le fauchage de deux parcelles de tournesol muté en 2010 (AGRA Presse n°3392).
- ▶ La proposition de loi sur l'indépendance de l'expertise en matière de santé et d'environnement et les lanceurs d'alerte a été adoptée en seconde lecture par le sénat (www.senat.fr/leg/tas12-127.html).
- ▶ En réponse au problème de la pollution de l'environnement par les phosphates, une équipe canadienne a mis au point une lignée de porcs GM capables de mieux digérer le phosphore et rejetant ainsi moins de phosphates dans l'environnement. La modification porte sur le fonctionnement des glandes salivaires. Cependant, les débouchés pour cette lignée apparaissant limités pour l'instant et le sujet étant controversé, les recherches ont été stoppées et les animaux euthanasiés, seule la semence étant conservée (BE Canada n°418, Ambassade de France au Canada / ADIT, www.bulletins-electroniques.com/actualites/72660.htm).
- ▶ Bayer n'a pas renouvelé l'autorisation de culture du maïs T25 dans l'Union européenne. Les semences de ce maïs ne sont de ce fait plus autorisées à être mises sur le marché européen à compter du 11 janvier 2013 (http://ec.europa.eu/food/plant/standing_committees/sc_modif_genet/docs/sum_25022013_en.pdf).
- ▶ Les décisions prises en Suisse dernièrement *a propos* de la culture des PGM (Fils d'actualités n°5 et 9) agitent les intérêts des uns et des autres et conduisent à des explications (www.swissbiotech.org/php5/aa2/index.php?1=1&id=473710).
- ▶ L'institut de recherche publique flamand sur les biotechnologies (VIB) a publié une information en réaction au rapport critique rendu par l'Agence européenne de l'environnement sur les OGM (voir le fil d'actualités n°10), qu'il estime partial (<http://ddata.over-blog.com/xxxxyy/1/39/38/37/Les-OGMs-n-ont-pas-leur-place-dans-le-rapport-de-l-EEA.pdf>).
- ▶ L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques a rendu son rapport sur les leçons à tirer de l'étude de l'équipe du Pr. Séralini sur le maïs GM NK603 (www.senat.fr/rap/r12-409/r12-4091.pdf).
- ▶ Le Commissariat général au développement durable du Ministère chargé de l'écologie a publié une étude sur les circuits courts dans le domaine alimentaire. L'une des conclusions est que l'impact environnemental dépend plus des modes de production que des moyens de transport mis en œuvre pour livrer la marchandise (www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/LPS158.pdf).
- ▶ Bayer et Syngenta proposent à l'UE un plan organisé autour de 5 mesures pour contribuer à l'amélioration de l'état sanitaire des abeilles : augmenter les bordures de parcelles fleuries, mettre en place un plan de surveillance de la santé des abeilles, prendre des mesures strictes pour limiter l'exposition aux pesticides, améliorer la technologie des outils de semis et renforcer la recherche (AGRA Presse n°3392).
- ▶ D'après une étude commandée par FranceAgriMer, la surface agricole consacrée à la production de biocarburants dans le monde ne dépasse pas 0,6% (contre 2,5% en France) de la surface agricole utile. (www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/biocarburants-des-surfaces-limitees-en-france-specialement-en-bioethanol-franceagrimer-70767.html).
- ▶ Le dernier congrès de la FNSEA a consacré une table ronde aux leviers de la compétitivité en agriculture. Louis Gallois, Commissaire à l'investissement, et Cécile Philippe, économiste, ont fustigé l'inflation normative que subit le secteur agricole ainsi que les excès du principe de précaution (www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/inflation-reglementaire-et-principe-de-precaution-deux-boulets-pour-la-competitivite-congres-de-la-fnsea-70291.html). Le rédacteur en chef d'AGRA Presse (H. Plagnol) s'interroge sur un éventuel changement de ton de la FNSEA (AGRA Presse n° 3392).
- ▶ Connue comme le *Monsanto act*, la loi budgétaire américaine pour l'agriculture, qui s'applique *a priori* jusqu'à septembre, stipule que « dans le cas où une décision (d'autorisation de culture) est ou a été invalidée ou annulée (par la justice), le ministère de l'agriculture doit (...), sur simple demande d'un cultivateur, d'un exploitant agricole ou d'un producteur, accorder immédiatement une autorisation ou une dérogation temporaire » (www.lemonde.fr/planete/article/2013/04/05/comment-monsanto-a-mis-les-ogm-au-dessus-de-la-loi-aux-etats-unis_3154615_3244.html).

Attention, le HCB a déménagé ! Vos courriers doivent désormais être envoyés à l'adresse postale ci-dessous !
Les numéros de téléphone et les adresses de messagerie demeurent inchangés.

Les propos repris ici n'ont pas vocation à refléter les positions du HCB ou de ses Comités.